

1. *Débitrice:* **WDM World Direct Marketing SA, en liquidation**, rue Sigismond-Thalberg 2, **1201 Genève**

2. *Remarques:* fournir toutes prestations dans les domaines de la vente par correspondance pour des biens de consommation non périssables; fournir des services informatiques, administratifs et comptables en rapport avec le but, la société exercera son activité plus particulièrement dans les pays de la zone arabe

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);

- dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).

Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n°1)

Pour tout renseignement:

Gisèle Unternaehrer, tél. 022 388 89 04

Office des faillites

1227 Carouge

(03081222)